

Var

Pollution. La ville de Toulon classée 5e ville la plus polluée de France. Avec un taux de 31 microgrammes de particules fines PM10 par mètre cube d'air.

« Eh tonton, pourquoi tu tousses ? »

■ C'est clair que ça va encore en faire tousser plus d'un en haut-lieu... Mais à moins de ne voir dans l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qu'un sombre repaire de gauchistes calomnieux, il y a des chiffres qu'il convient tout même – ne serait-ce que pour des considérations purement sanitaires – de prendre un petit peu au sérieux. Sans polémique ni esprit partisan. Les faits, juste les faits, donc. Et même un tout petit peu plus.

Avec un taux de 31 microgrammes de particules fines PM10 par mètre cube d'air, Toulon se positionne en effet bon 5ème – ex-aequo avec Marseille et Valenciennes – au classement des villes les plus polluées de France. Ca fait moins marrer ça. Non ?

Encore une jolie distinction qui vient probablement récompenser tous les efforts entrepris par l'agglo' pour faire du petit coin ensoleillé un endroit où il fait bon vivre... et respirer.

Derrière l'écran de fumée

Le monde associatif toulonnais n'a d'ailleurs de cesse – n'est-ce pas ? – de vanter les qualités de notre service de transport en commun fiable, rapide, écologiste et citoyen. Sans compter les constants aménagements de la voirie pour protéger les cyclistes urbains et donner à ces derniers toute la place qui leur revient aujourd'hui...

Ca fait peut-être bien de l'écrire et de le penser, mais... A côté de la com', il y a aussi la réalité.

Comme celle, par exemple, du Clou rouillé décerné plusieurs années consécutives à la ville de Toulon pour pointer l'inexistence d'un réseau cyclable cohérent et sécurisé. Sans parler du dossier tramway officiellement abandonné par TPM – la justice pourrait dans ce domaine relancer l'affaire le 9 novembre prochain (lire l'édition du 15 octobre).

La circulation automobile.

La circulation automobile étant directement en cause dans l'émission de ce type de polluants, tous les efforts pour tenter de la juguler – en offrant par exemple à ses administrés des alternatives de déplacement plus respectueuses de l'environnement – représentent donc une question de santé publique. C'est d'ailleurs dans ce sens que sont très souvent sollicités les élus locaux par le monde associatif, afin de tenter d'infléchir une politique du tout automobile qui, par chez nous, a la vie dure.

Tout cela étant dit, pour être complètement honnête, et donc à la décharge de nos décideurs, le Port du Levant ne bénéficie pas réellement, contrairement à ce qu'on pourrait croire, d'une situation géographique favorable. Raison de plus pour ne pas en rajouter en ne rien faisant.

THIERRY TURPIN

Les effets sur la santé

■ La pollution de l'air représente un risque environnemental majeur pour la santé. L'OMS rappelle qu'en diminuant les niveaux de pollution atmosphérique, on peut aider les pays à réduire la charge mondiale de morbidité imputable aux infections respiratoires, aux cardiopathies et au cancer du poumon.

Les particules en suspension ont plus d'effets sur la santé que tout autre polluant. Les principaux composants en sont les sulfates, les nitrates, l'ammonium, le chlorure de sodium, le carbone, les matières minérales et l'eau. Elles se composent d'un mélange de substances organiques et minérales, sous forme solide ou liquide, et on les classe en fonction de leur diamètre aérodynamique: PM10 (diamètre de moins de 10 µm); PM2,5 (diamètre de moins de 2,5 µm). Ces dernières sont plus dangereuses car, après inhalation, elles peuvent atteindre la région alvéolaire et altérer les

échanges gazeux à l'intérieur des poumons.

L'exposition chronique à ces particules fines contribue à augmenter le risque de contracter des maladies cardio-vasculaires et respiratoires, ainsi que des cancers pulmonaires.

En mars 2011, l'Institut de veille sanitaire a publié l'étude Aphekom. Menée dans 12 pays européens, elle a démontré que la diminution des particules fines dans l'air de nos villes permettrait d'augmenter l'espérance de vie. Par exemple, à Marseille, si on respectait l'objectif de qualité de l'OMS, soit 10µg/m3, l'espérance de vie aurait augmenté de 8 mois.

Cette étude a montré que le fait d'habiter à proximité du trafic routier serait à l'origine de 15% des asthmes chez l'enfant et de l'augmentation de maladies respiratoires et cardio-vasculaires chez les plus de 65 ans.



Du côté de la mairie de Toulon, on estime que le 2ème tube de la traversée souterraine et le BHNS permettront d'améliorer la situation. Et ce, à l'horizon... 2014.